

Te Peretiteni
Le Président



Papeetē, i te
N° 699 /2013/ARFM/PPPR/PRHF
Papeetē, le
N° 699 /2013/APF/SG/SCIMA

06 MARS 2013

06 MARS 2013

COMMUNIQUÉ

Signature de la charte du Groupe des Parlementaires Polynésiens

À l'occasion de la conférence des présidents des parlements polynésiens qui s'est tenue durant toute la journée du mercredi 6 mars 2013 dans l'hémicycle de l'assemblée, la charte du Groupe de Parlementaires Polynésiens (GPP) a été signée par M^{me} Niki RATTLE, présidente du parlement des Îles Cook, M. Ahohiva LEVI, président de l'assemblée législative de Niue, M. Kinikinilau FAKAFANUA, président de l'assemblée législative de Tonga, M^{me} Pelenike Tekinene ISAIA, représentant le président du parlement de Tuvalu, M. Savali TALAVOU ALE, président de la chambre des représentants des Samoa américaines, M. Atoloto KOLOKILAGI, représentant le président de l'assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna, M. Leviant ARAKI, président du parlement de Rapa Nui et M. Jacqui DROLLET, président de l'assemblée de la Polynésie française.

En début de matinée, chaque président a présenté les caractéristiques du fonctionnement de l'assemblée parlementaire de son pays, alors qu'en fin de matinée et en présence de M. Oscar Manutahi TEMARU, Président du Pays, des membres du gouvernement et des représentants de la majorité, les présidents des parlements polynésiens ont signé une charte créant le Groupe de Parlementaires Polynésiens (GPP). Ce Groupe a pour objet de prendre toutes les initiatives susceptibles de favoriser les liens entre les assemblées parlementaires de la zone « Polynésie ».

En début d'après-midi, M. Sémir AL WARDI, maître de conférences à l'Université de la Polynésie française, s'est exprimé sur le thème de la « démocratie et de l'instabilité », ouvrant le débat sur la spécificité institutionnelle de la Polynésie française, avant de laisser aux présidents des assemblées polynésiennes le soin de s'exprimer sur cette question de l'instabilité politique concernant leurs États ou territoires respectifs.

C'est avec le soutien financier du fonds pacifique que cette conférence des présidents des parlements polynésiens se poursuivra demain, et débutera dès 9 h, par l'intervention de M. Antonino TROIANIELLO, maître de conférences à l'Université de la Polynésie française, qui ouvrira cette deuxième journée de travail par un exposé sur la thématique du « parlement et du pouvoir normatif ».

Jacqui DROLLET



ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

LA MAISON DU PEUPLE

Aroa (Rue du) Taote Cassiau - AR (BP) 28 - 98713 Papeete

Niuniu (Téléphone) : (00 689) 41 63 70 - Niuniu pāpai (Télécopie) : (00 689) 41 63 72

Rata roro uira (Courriel) : communication@assemblee.pf - Nati reva (Site internet) : www.assemblee.pf